## 45 PROPOSITIONS DU modef POUR SAUVER L'AGRICULTURE

- 1. Garantir des prix planchers rémunérateurs par l'État,
- 2. Interdire la vente à perte,
- 3. Stopper les importations des denrées traitées avec des produits phytosanitaires interdits en France,
- 4. Mettre en place un calendrier d'importation,
- 5. Encadrer les marges de la grande distribution, des transformateurs et de l'agroalimentaire grâce au coefficient multiplicateur,
- 6. Stopper les négociations commerciales avec le TAFTA, CETA, MERCOSUR et la NOUVELLE-ZÉLANDE,
- 7. Un référendum sur les traités de libre-échange qui sera déterminant pour l'avenir de notre pays,
- 8. Sortir l'Agriculture de l'OMC,
- 9. Maîtriser les productions agricoles en instaurant des quotas,
- 10. Maintenir l'avantage fiscal du GNR sur les 10 000 premiers litres.
- 11. Plafonner les aides de la PAC à 50 000 €/actif,
- 12. Doubler l'enveloppe du paiement redistributif (52 hectares),
- 13. Augmenter le budget de 60 millions d'euros pour l'aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs,
- 14. Soutenir l'Agriculture Biologique en augmentant le budget de 60 millions d'euros,
- 15. Renforcer le financement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à hauteur de 500 millions d'euros,
- 16. Développer le poly-élevage, polyculture-élevage ...
- 17. Stopper la décapitalisation et la disparition des éleveurs,
- 18. Rétablir une aide à l'engraissement,
- 19. Réimplanter des abattoirs publics dans tous les départements,
- 20. Renforcer la prise en charge totale des cotisations MSA pour les paysans en difficulté (coût : 30 millions d'euros),
- 21. Une aide complémentaire afin de garantir un SMIC durant 5 ans lors d'une installation,
- 22. Une aide à la transmission des exploitations de 30 000 € à destination des chefs d'exploitations en fin de carrière,
- 23. L'installation progressive avec le système de location-vente des terres aux jeunes,

## 45 PROPOSITIONS DU MODE POUR SAUVER L'AGRICULTURE

- 24. Une exonération du patrimoine à hauteur de 100 000 € pour favoriser la transmission hors cadre familial,
- 25. Le retour des prêts bonifiés à l'agriculture afin de favoriser l'installation des jeunes,
- 26. La mise en place d'un prêt à taux zéro, plafonné à 30 000 €, pour tout projet d'installation,
- 27. L'assouplissement des règles permettant d'obtenir les aides à l'installation en repoussant la limite d'âge à 45 ans,
- 28. Une dotation supplémentaire pour les SAFER pour stocker du foncier,
- 29. Non à la création du Groupement foncier Agricole d'Investissement (GFAI),
- 30. Le futur projet de loi d'orientation et d'avenir agricole peu ambitieux,
- 31. Stopper l'artificialisation des terres agricoles : non à l'agrivoltaïsme!
- 32. La prise en charge à 100 % par la MSA et l'État de 25 jours de congés payés pour les agriculteurs,
- 33. Une prise en charge à 100 % du congé maternité à 16 semaines au lieu de 8 semaines pour toutes les femmes agricultrices,
- 34. Un service de remplacement public,
- 35. La simplification du dossier administratif de la Prime d'Activité et du RSA,
- 36. Une aide exceptionnelle de 5 000 € à chaque agriculteur en difficulté,
- 37. Créer un budget spécifique pour la souveraineté alimentaire de 1,1 milliard d'euros,
- 38. Mettre en place un véritable plan d'urgence alimentaire antiinflation,
- 39. Intégrer les consommateurs dans les négociations commerciales,
- 40. Non aux méga-bassines!
- 41. L'irrigation doit être considérée comme une assurance sécheresse,
- 42. Exiger le droit universel d'accès à l'eau,
- 43. L'eau est un bien commun!
- 44. Une retraite décente à hauteur du SMIC net pour toutes et tous,
- 45. La suppression de la CSG sur les retraites agricoles.